

Le Constitutionnel.

E. GERIN—Redacteur en chef.

DIEU ET LA PATRIE.

L. A. BERGERON—Imprimeur.

Volume III.

Trois-Rivières, Lundi, 16 Janvier 1871.

Numéro 92.

Adresses d'Affaires.

A. L. DESAULNIERS, Avocat,
Bureau et résidence, rue Hart.

McDOUGALL & HOULISTON, avts.,
Bureau, rue du Platon.

MAILHOT & LABARRE, avocats,
Bureau rue Bonaventure.

DÉSILETS & PANNETON, Avocats,
Bureau rue St. Joseph, résidence de M.
Panneton. Ces Messieurs suivront les cir-
cuits des comtés d'Yamaska et de Maski-
wongé.

A. B. CRESSE, Avocat,
Bureau rue Royale, à sa résidence privée.

P. A. BOUDREAU, Avocat,
Bureau et résidence, rue Bonaventure,
près de l'Eglise paroissiale.

L. G. BOURDAGES, Avocat,
Bureau et résidence, rue Bonaventure.

J. B. L. HOULD, Avocat,
Bureau coin des rues Notre-Dame et
Bonaventure.

J. B. O. DUMONT, Avocat,
Bureau rue Alexandre.

SEVÈRE LOTINVILLE, Avocat,
Bureau rue Bonaventure.

L. D. PAQUIN, Avocat,
Bureau rue Bonaventure. M. Paquin sui-
vra aussi régulièrement le circuit de la Ri-
vière-du-Loup.

A. TURCOTTE, Avocat,
Bureau rue des Champs.

Z. BARIL, Avocat,
Bureau coin des rues St. Pierre et Bona-
venture.

ULD. BELLEMARE, Avocat,
Bureau rue Notre Dame, près de l'Eglise
paroissiale.

EPHREM DUFRESNE, Avocat,
Bureau rue Notre-Dame, dans la bâtisse
occupée par MM. Dufresne & Frère, li-
braires.

A. E. GBRVAIS, Avocat,
Bureau rue Craig, même bâtisse que le
"Constitutionnel."

J. F. V. BUREAU, Avocat,
Bureau coin des rues St. Pierre et Bona-
venture, ancienne résidence de feu Étienne
Tapin, près de l'Eglise paroissiale.

ALEXIS L. DESAULNIERS, Avocat,
Rivière du Loup.

O. CARON, Avocat,
St. François du Lac.

DR. E. GERVAIS,
Bureau rue des Champs, vis-à-vis la rue
Boyle.

T. E. NORMAND, Notaire,
Bureau rue Craig, Syndic Officiel
en vertu de l'acte concernant la faillite
1864.

L. A. CAMIRAND, Notaire,
Bureau rue Craig, même bâtisse que le
"Constitutionnel."

GEO. E. HART, Notaire,
Bureau rue des Forges.

EZEKIEL M. HART & FILS,
Courtiers, Agents et Collecteurs, etc.,
coin des rues Notre-Dame et Alexandre.

G. B. HOULISTON & CIE, Courtiers,
Bureau rue Platon.

JOS. DE NIVERVILLE, Huissiers,
Rue Bonaventure.

P. E. VEZINA, Huissier,
Trois-Rivières.

BENONI LASSALLE,
Percepteur du Revenu de l'Intérieur, du
district de Trois-Rivières, tient maintenant
son bureau rue Notre-Dame, en arrière du
magasin de M. Godfroi Lassalle.

J. BARNARD, Arpenteur Provincial,
Tient son bureau chez son père, rue des
Champs.

Dr. Page Dentiste
Et agent
DE PIANOS,
MÉLODIUMS ET
MACHINES A COUDRE.
OFFICE au-dessus du magasin de
LOUIS BRNELLE & FRÈRE, rue Platon.
TROIS-RIVIERES.

Ménagez votre vue!



Il est admis qu'une bonne paire de lunettes est un des grands biens faits que la science a rendus aux yeux qui ont besoin d'aide. C'est pourquoi on devrait toujours se servir de ces meilleures lunettes, afin d'éviter par ce moyen les changements trop fréquents, et la fatigue qu'éprouve toujours la personne qui porte des lunettes communes. Les moins chères sont celles qui sont reconnues les meilleures. M. W. A. J. WITTEFORD, horloger et bijoutier, rue Notre-Dame, se vante d'avoir en vente les lunettes les plus parfaites et les moins chères que l'on ait jamais vues, savoir : Les célèbres lunettes perfectionnées manufacturées par LAZARUS, MORRIS & CIE., attend qu'elles combinent la clarté de la transparence avec une grande exactitude de foyer. Elles sont montées de la manière la plus élégante en or, argent, écaille et acier; chaque paire est faite d'après les règles de l'optique et c'est pourquoi les agents peuvent adapter ces fameuses lunettes à des vues différentes par correspondance. Chaque paire vendue ici par l'agent est garantie depuis un an à cinq ans.

Paris.

On lit dans la correspondance de M. Gaillardet :

Sans doute, le roi de Prusse doit reconnaître aujourd'hui qu'il lui faudra encore attendre plusieurs mois pour entrer dans Paris qui est imprononçable de vive force et qui a des vivres suffisants pour attendre le mois d'avril, d'après le témoignage des étrangers sortis dernièrement de ses murs. Le roi de Prusse doit se rendre compte des difficultés insurmontables qu'il aura à surmonter pour conquérir et occuper la France entière, après Paris. Il doit profondément regretter de s'être lancé dans une pareille entreprise et de ne s'être pas borné à occuper l'Alsace et la Lorraine, les seules provinces qu'il voudrait garder. S'il était sage et s'il avait le courage de sa sagesse, il renoncera à prendre Paris, partie coûteuse dont le jeu ne vaut pas la chandelle, comme l'a dit un jour M. de Bismarck dans un accès de franchise, et il ferait à la France des conditions de paix qu'elle pût accepter sans déshonneur. Mais il n'aura ni cette sagesse, ni ce courage. Il craindra d'avoir l'air de reculer aux yeux de l'Europe et surtout aux yeux de l'Allemagne, à laquelle il a promis deux provinces et une entrée dans Paris, comme satisfaction d'ambition et d'amour propre.

De leur côté, les hommes qui ont pris en main le double mandat de sauver la France et de fonder la République n'accepteront aucune transaction qui n'ait pour base l'intégrité du territoire, sinon de ses forteresses. Ils ne consentiront même pas à consulter la France dans la crainte qu'elle ne les abandonne, en s'abandonnant elle-même dans une heure de découragement. Moitié par patriotisme, moitié par égoïsme, ils lutteront jusqu'à la fin. Leur intention à cet égard a été signifiée dans le premier manifeste que la Délégation a publié en arrivant de Tours à Bordeaux. Elle voit dans les demandes d'élections actuelles une intrigue des partis qui ne veulent ni la continuation de la guerre, ni la continuation de la République. La liaison qu'ils croient voir dans cette double opposition explique pourquoi ils voient eux aussi, la conservation de la République dans la prolongation de la guerre. Mais cette solidarité qu'ils établissent entre les deux causes a cela de dangereux qu'elle condamne la République à la victoire et qu'elle tomberait forcément si la victoire lui faisait défaut.

Celle-ci, cependant, si elle est obtenue, sera moins due aux efforts des républicains systématiques qu'à ceux des hommes qui défendent leur pays sans parti pris. Voyez, en effet, le piteux rôle que jouent dans Paris les républicains de la veille, les purs de Belleville! Il a fallu dissoudre encore un bataillon de ce faubourg,

dont 149 hommes seulement avaient répondu à l'ordre qui leur enjoignait de se rendre à un poste offrant quelque danger. Les républicains de la veille à Lyon refusaient même de marcher à Villefranche. Si la République est sauvée, en même temps que la France, elle le devra à Léon Gambetta et au général Trochu, les deux seuls hommes qui auront su enflammer le patriotisme des masses et les discipliner, de Paris et dans Paris. M. Gambetta a commis bien des fautes. Il a encore destitué deux généraux, le général Sol et le général Morand, en accusant le premier de fausse nouvelle et le second d'incapacité. C'est déshonorer des hommes un peu à la légère. Mais ces fautes dictatoriales sont rachetées chez M. Gambetta par un véritable feu sacré qui lui donne un prestige réel aux yeux de tous ceux qui le voient et l'entourent. Celui là est un vrai tribun, et on ne peut lui refuser ni le zèle, ni le talent, ni le courage. Il est resté le dernier à Tours avec M. Thiers, qui ne s'est éloigné qu'à son cœur défendant : "Si je pars, a dit le vieux diplomate au jeune ministre, si je suis vos collègues, ce n'est pas que je craigne les mauvais traitements des Prussiens; je craindrais davantage leurs caresses."

Si le salut de la France est possible, il viendra de ces trois hommes, Gambetta, Trochu et Thiers, qui l'auront servie avec des facultés diverses, mais avec une égale ardeur. Malheureusement, les tentatives diplomatiques de M. Thiers ont échoué et les plans militaires des deux autres n'ont pas réussi jusqu'à présent. L'armée de la Loire, après avoir fait un début éclatant qui, s'il avait été poursuivi, aurait pu forcer les Prussiens à lever le siège de Paris, a essuyé des revers qui l'ont forcée à se scinder en deux ou trois parties. Chacune d'elles cherche à se rallier avec les armées de l'Ouest et du Nord, mais il est à craindre qu'elles ne soient enveloppées par l'aile gauche de l'armée prussienne qui, renonçant à suivre ses opérations au-delà de Vierzon et du Cher, se rabat sur Tours, tandis que l'aile droite continue son mouvement sur le Mans. Cette ville pourra-t-elle être suffisamment protégée par les troupes du camp de Conlie? Cela dépendra de leur degré d'instruction et d'armement, car notre malheur, dans cette lutte, c'est que nous n'avons que de jeunes recrues à opposer aux vieilles troupes prussiennes. Il y a à la cause d'infériorité que des miracles de bravoure et de prudence pourront seuls racheter.

La garnison de Paris, sur laquelle pèse la même inexpérience de la vie militaire, a tenté deux nouvelles sorties, le 21 et le 22 décembre, mais avec des forces beaucoup moins importantes que le 30 novembre et le 1er décembre. Trois divisions seulement auraient été engagées le 21 et

deux brigades le 22. C'est vers le Nord et le Nord-Est de la ligne d'investissement que le général Trochu aura cette fois dirigé ses troupes. Elles auraient été repoussées, d'après les télégrammes prussiens qui disent nous avoir fait mille prisonniers, et n'avoir subi de leur côté que des pertes peu considérables. Mais quelle que soit la vérité sur ce point je ne comprends pas ces sorties partielles. Elles ont sans doute pour but d'aguerir les mobiles, mais ne produisent-elles pas un effet contraire, en les convainquant de l'inutilité de leurs efforts? Si nous avons quelque chance de rompre l'investissement de Paris, c'est en jetant sur ces lignes des masses écrasantes qui fassent une trouée irrésistible. Le général Ducrot n'avait que cent mille hommes le jour de sa sortie. Pourquoi n'en avait-il pas deux cent? Il eût peut-être réussi, au lieu d'avoir échoué.

J'ai grande confiance dans le général Trochu, mais il me semble qu'il n'agit pas assez en grand. Il ne devrait pas attendre que l'armée assiégée soit renforcée par les recrues qu'on lui envoie d'Allemagne.

Compagnie du télégraphe de Montréal.

Nous nous plaisons à signaler les rapides progrès exécutés, depuis quelques années, par cette compagnie.

Cette société fondée en 1847, avec un modeste capital de \$60,000, s'étendait d'abord entre Montréal et Québec, une distance de 550 milles; elle avait sur ce parcours neuf bureaux et occupait trente cinq employés.

Depuis ce jour, la compagnie n'a cessé d'étendre ses ramifications dans toutes les provinces, jusqu'aux Etats-Unis même, et aujourd'hui il n'est pas un village de quelque importance qui, à l'exemple des grandes villes, ne possède son bureau télégraphique.

Nous devons à l'obligeance de M. Dakers, le secrétaire de la compagnie d'intéressantes statistiques sur l'état de cette ligne, et les affaires transigées pendant l'année qui vient de s'écouler.

Les fils télégraphiques s'étendent depuis la frontière des Etats-Unis, jusqu'à la Baie Georgienne; le Nouveau Brunswick, le New Hampshire, les Etats du Maine, sont desservis par cette compagnie, qui a de plus des embranchements qui la mettent en communication directe avec les villes des Etats-Unis dont les noms suivent :—

Portland, Maine.....	300 milles.
Boston, Massachusetts.	350 "
New York, N. Y.....	450 "
Oswego, N. Y.....	300 "
Buffalo, N. Y.....	450 "
Detroit, Michigan.....	350 "

Le nombre des messages transmis, pendant l'année qui vient de s'écouler a été de 1,060,000; 153,092 mots, ont été transmis par le câble.

La compagnie a envoyé à la presse de ses bureaux d'Ottawa, une moyenne de 32,000 mots par écrit, et a transmis, dans la nuit du 17 février, un message de 67,251 mots. Le nombre total des mots envoyés à la presse, durant l'année dernière, s'élève à 3,000,000.

La compagnie possède 7,800 milles de poteaux, 12,147 milles de fils télégraphiques, 640 bureaux et 996 employés; elle a ouvert l'année dernière 80 bureaux, posé 821,000 poteaux, et dressé 1,900 milles de fils.

La société possède aujourd'hui un capital de \$1,000,000; et donne à ses actionnaires les plus beaux dividendes.

Voici comment est formé le conseil de direction : M. Hugh Allan, président, Sir W. E. Logan, George W. Campbell, M. D., Peter Redpath et Andrew Allan, directeurs, M. John Dakers, secrétaire.

Nous apprenons avec plaisir que M. Hulbert, l'habile constructeur du chemin Gosford, vient d'inventer un char à gravier qui se charge par lui-même. L'arrière du char consiste en une espèce de panneau qui s'abat et dont l'extrémité agit absolument comme une pelle. Aussitôt que le char est poussé par une force quelconque, le panneau, que deux hommes seulement élèvent ou abaissent à volonté pour le faire mordre suffisamment, fait monter le sable ou la terre dans le char, qui est chargé et prêt à transporter son contenu aussitôt qu'on relève le panneau.

On nous dit que plusieurs compagnies de chemins de fer américaines ont demandé à M. Hulbert de les faire bénéficier de son invention.

—Les affaires de la cité de Toronto, pour l'année qui vient de finir, sont, disent les journaux de cette ville, des plus florissantes. Voici l'état comparé des importations et exportations pour les deux années dernières. Importations : 1870, 11 mois, \$5,465,570; 1869, 12 mois, \$6,869,593. Exportations : 1870, 11 mois, \$2,475,062; 1869, 12 mois, \$1,917,355.

—Amédée Fontaine dit Bienvenu a été arrêté à Montréal sous accusation de bigamie. Il paraît qu'il a en 1867, épousé une personne du nom de Georgina Burnstandis que sa première femme Julie Marcheterre était encore vivante à la Nouvelle Orléans. L'accusé a été admis sous caution.

—Au Côteau St. Louis, près Montréal, on est parvenu à faire parler des sourds muets de naissance, grâce au mode d'enseignement suivi dans l'institution.

FEUILLETON

DU

"CONSTITUTIONNEL."

LE MOUSSE.

PREMIÈRE PARTIE.

VIII.

Le Départ.

(Suite).

—Mon garçon, dit-il, tu as de bon sang dans les veines; tu dois être un homme, et je t'y aiderai. Reste à mon bord; tu étais mousse sur un méchant bateau, soit mousse sur un vaillant navire; tu as déjà l'habit et c'est Surcouf qui t'apprendra le métier. Crois-moi, c'est ta fortune qui t'a conduit ici.

En relevant les yeux, Jean-Marie reconnut l'homme au soufflet; il frémit. Cependant, en face de lui était un miroir et ses regards le rencontrèrent; il se vit là comme il s'était longtemps rêvé, comme il ne s'était jamais vu. Une chemise; une veste; un pantalon! du drap! Puis il aper-

çut la toile usée qui recouvrait Caëric de bas en haut, sa culotte plissée et ses guêtres, et sa grosse ceinture de cuir; un mouvement d'orgueil le saisit et il dressa la tête.

—Par Dieu! s'écria le docteur, ce sera le plus joli mousse du bord; il n'y a en lui qu'une seule chose qui jure, capitaine, et nous allons y mettre ordre...

Ce disant, il tira de sa trousse une luisante paire de ciseaux, et deux secondes suffirent à faucher les longs cheveux bas-bretons.

Caëric prit les siens à deux mains, craignant la même injure, car c'en était une à ses yeux que l'écourtement de cette parure naturelle léguée à l'Armoricain par ses ancêtres, et que n'ont pu changer les siècles qui nous séparent de Clodion. Mieux eût été à Caëric de quitter son nom d'homme que d'abandonner le mantelet noir et ondulé dont ses épaules s'ombrageaient dès l'enfance.

Sa terreur inspira le chirurgien, gros plaisant, quêtéur de bonnes occasions de rire, et les ciseaux en l'air, il s'avavança vers cette figure crispée.

—Monsieur, monsieur, je ne suis pas mousse, moi; je demande seulement qu'on me débarque.

Et Caëric recula de trois pas.

—Mon ami, nous n'avons point le temps de vous conduire à terre; le navire marche; il faudra bien vous employer ici à quelque chose, ne fût-ce que comme infirmier près de moi;

et l'on ne garde pas d'aussi longs cheveux à bord.

Le chirurgien marchait, brandissant ses terribles armes. Caëric était plaqué à la cloison; à force de reculer, il s'était enlevé tout moyen de retraite. Les coudes hauts, il défendait sa nuque, criant à pleine voix :

—Monsieur le chirurgien!... Capitaine!... Messieurs, je ne suis qu'un pauvre pêcheur; à quoi puis-je vous servir? Débarquez-moi, au nom de la bonne madame sainte Anne!

Mais son jovial ennemi, maître du terrain, introduisait déjà les deux lames d'acier sous les mains tremblantes dont le patron avait voulu faire un rompart, lorsqu'un objet en saillie, s'élevant du corps de la place, vint suspendre ce vif assaut.

—Que diable est ceci?... dit le docteur.

La position des bras de Caëric avait entr'ouvert sa veste, et le bec pointu de sa bombe, cachée dans une poche de côté, se découvrait à chaque sursaut du musicien assiégré.

—Oh! cette fois, docteur, dit vivement Surcouf, vous allez le laisser tranquille. Un haut-bois, vrai Dieu! mais c'est justement ce qui nous manque. Il faut toujours, docteur, de la musique à bord, ne fût-ce qu'un binou. Rien ne repose un équipage fatigué comme la danse par le premier beau temps... Un haut-bois!... Jamais il ne pouvait venir plus à propos! Quel est ton nom!

—Caëric, monsieur le capitaine.

—Eh bien donc! maître Caëric, tu seras notre chef d'orchestre. Bien payé, bien nourri, bien nippé, tu n'auras qu'à dormir en espérant le calme, et à faire sauter nos gens quand on te le dira. Garde tes cheveux et va faire un tour à la cambuse.

L'enrôlement était achevé. Caëric voulut répliquer, et attendu que Surcouf ne souffrait guère l'emploi de la conjonction mais, le digne musicien se trouva en un clin d'œil hors de la chambre, très peu fixé sur la manière dont il en était sorti.

Gilbert, le rubicond maître d'équipage, fut mandé.

—Voici, lui dit le capitaine, un mousse que je vous recommande. Je veux qu'il fasse son service, mais je ne veux pas qu'il soit tourmenté; veillez-y, prenez soin de lui, et faites en un brave matelot. Va, mon garçon.

Sur quoi Gilbert regagna le pont, suivi de Jean-Marie; le sifflet d'argent rassembla l'équipage.

—Oh ça! je vous amène un petit que le capitaine vient de me remettre. Il entend qu'on ne le moleste pas, parce que c'est tout jeune, et qu'il s'y intéresse. Qu'on se rappelle donc que le premier mauvais farceur aura affaire à moi... Quant à vous, ajoutez-il en se tournant du côté de deux mousses plus âgés qui ricanèrent assez haut, songez qu'à la première bêtise, il y a tout près d'ici des hale-bas de foc

qui ne sont pas faits pour les chiens... Sans nous arrêter à l'effet de cette harangue, sachons seulement que le vent vint à fraîchir, que tout le monde se mit à la besogne, et que le brick ne tarda pas à filer dix nœuds.

IX.

LORIENT.

Surcouf allait dans l'Inde; aussi ne fut-il pas trop contrarié par l'apparition de deux frégates anglaises qui le forcèrent d'entrer à Lorient, où des renseignements lui seraient offerts.

Vous qui n'avez pas vu Lorient, allez-y bien vite, pour noter un spectacle unique, celui de la plus jolie et en même temps de la plus triste ville de France. Vous admirerez ces rues tirées au cordeau, ce port élégant, cette svelte tour des Signaux, ce magnifique bassin de radoub, cette hardie cale couverte, et le beau cours Chazelles qui devient plus beau chaque année, et aussi la ligne imposante des maisons du quai marchand; mais vous soupirez en comptant les brins d'herbe qui entourent chaque pavé; ce sera pour vous l'effet d'une orpheline en deuil: cent années, c'est à peine l'enfance d'une ville.

LE CAPITAINE SURCOUF.

Lorient est la Versailles marine. A Versailles rendez Louis XIV, à Lo-

rient la compagnie des Indes, et voilà deux cités brillantes, pompeuses, sans longues nuits, avec de trop courtes journées; les gais repas, les bals sans fin, l'or, les toilettes, les amours, le luxe de l'opulence, qui jette l'aisance à la pauvreté, tout cela va renaître avec son cortège enchanteur. Ici les carrosses à six chevaux chargés de pagès et d'arnoirs, les tromphes de la Hollande, les chasses royales, la belle La Vallière, le mouvement improvisé d'une naissance capitale; là un port encombré, des chantiers retentissants, les riches vaisseaux de Madras et de l'Inde-France arrivant avec leurs trésors, les fortunes subites, les comptoirs remplis... Louis XIV est mort et la compagnie des Indes n'est plus.

Elle existait encore peu de temps avant que notre brick vint mouiller dans la rade. Lorient restait ce qu'est un banquier ruiné d'hier, et qui ne veut pas le publier demain par une rupture prompte avec son éclat habituel.

(A continuer.)

Le bureau du Constitutionnel est maintenant Rue Craig, à quelques pas de la Rue du Platon.



TROIS-RIVIÈRES, 16 JANVIER 1871.

Le bombardement de Paris.

Les Prussiens ont recouru à la cruelle ressource du bombardement pour réduire Paris. Ils avaient d'abord espéré que les divisions intestines leur livreraient aisément la capitale de la France; mais, grâce à la sage politique de Trochu, les troubles de Paris ont été vite réprimés et toute la population a été mise en état de défense. Bismarck et le roi Guillaume comptaient que si Paris ne se révoltait pas assez tôt, la famine viendrait toujours à donner raison aux Prussiens. Mais il y a quatre mois que Paris est assiégé, que Paris ne reçoit plus de secours de l'extérieur, et cependant, on dit que Paris est encore approvisionné pour attendre le mois d'avril. Voilà pourquoi sans doute le roi Guillaume trouve le temps long à Versailles et veut en finir, de crainte que l'Allemagne ne s'impatiente. Il veut absolument entrer dans Paris et se vante sans cesse qu'il ne signera jamais la paix ailleurs qu'aux Tuileries.

Il pourrait lui en coûter cher. Quelques correspondants racontent que le bombardement est désastreux, que les faubourgs de Paris ont été incendiés et que les bombes atteignent le Panthéon, les Invalides, et même la Place de la Concorde. Ils prétendent que les forts succombent un par un sous le feu des Prussiens.

D'autres correspondants assurent au contraire que les forts tiennent bon et que le bombardement fait beaucoup plus de bruit que de besogne. Puisse-t-il en être ainsi!

MM. Chauveau, Irvine, Archambault et Beaubien viennent de se nommer directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord en vertu de l'acte de la dernière session. Nous sommes étonné que M. Chauveau et ses collègues n'aient pas jugé à propos de nommer des hommes des districts intéressés. Ils auraient pu dissiper bien des doutes que l'on a encore sur la sincérité de leurs déclarations en faveur du chemin de fer du nord.

Une dépêche de la Rivière-Rouge nous apprend que le Dr. Schultz a été défait dans la lutte électorale qu'il soutenait contre M. Donald A. Smith, gouverneur de la compagnie de la Baie d'Hudson. M. St. John, correspondant du Globe, a été également défait.

La Gazette Officielle d'Ottawa publie la liste des divisions de recensement. Presque toutes ces divisions concordent avec les districts électoraux, excepté lorsqu'il y avait des raisons spéciales de faire une subdivision. La province d'Ontario est divisée en 90 districts de recensement, celle de Québec en 83, Nouveau-Brunswick 14, Nouvelle-Ecosse 19. Les comtés de Drummond, Arthabaska, Nicolet, Lotbinière, Mégantic, Richelieu, Richmond, Wolfe, Yamaska, Maskinongé forment autant de divisions de recensement. La division électorale de Trois-Rivières forme aussi une division de recensement.

Le comté de Champlain forme deux divisions. Champlain-Sud qui comprend les paroisses du Cap de la Magdelaine, St. Maurice, Champlain Batisseau, Ste. Geneviève, Ste. Anne de la Péraie et St. Prosper. Champlain-Nord comprend ce qui est situé entre les limites de Champlain-Sud, St. Maurice-Sud, St. Maurice-Nord et les districts de Paroisse, Québec et Chicoutimi. Le comté de St. Maurice forme aussi deux divisions: St. Maurice-Sud est borné au nord-ouest par la hauteur des terres entre les eaux qui se jettent dans la Matawin et les eaux qui descendent au St. Lau-

rent. St. Maurice-Nord est borné à l'ouest et au sud par les districts de Ottawa ouest, Ottawa centre, Ottawa Est, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, St. Maurice-Sud et par la paroisse de Ste. Flore; à l'est et au nord-est par la Rivière St. Maurice depuis Ste. Flore jusqu'à la Grande Rivière Pierreiche, et de là par la Grande Pierreiche jusqu'à sa source; puis par la hauteur des terres entre le Saguenay et le St. Maurice.

Nous lisons dans le Manitoban du 24 décembre 1870:

On a reçu mercredi des lettres annonçant que Riel est mort. La prétention est qu'il reçut une lettre anonyme et que tandis qu'il la lisait, il tomba sans connaissance et qu'il expira bientôt.

Nous donnons la rumeur pour ce qu'elle vaut en attendant d'autre information.

Nous croyons une chose certaine, c'est qu'il fut très malade après avoir reçu une lettre quelconque. On dit que cette lettre contenait quelque poison.

Cette rumeur a causé une immense sensation en ville.

Justice pour tous.

Avant d'être nommé au commandement du corps expéditionnaire de la Rivière-Rouge le Colonel Wolseley avait longtemps rempli les fonctions de quartier-maître des troupes stationnées en Canada. Il était juste, aimable, affable, sans préjugés: du moins il passait pour tel. Sa nomination fut naturellement accueillie avec éloge. Cependant la proclamation qu'il a lancée à Fort Garry, en y arrivant, montra qu'il n'était pas du tout l'homme qu'on s'imaginait. Il se faisait vantard et fanatique. Il parlait à ses soldats qui venaient de faire plusieurs centaines de milles sans rencontrer un ennemi et qui venaient d'entrer dans un Fort dont les portes étaient ouvertes comme Napoléon aurait pu parler à son armée après la bataille d'Austerlitz. Il aurait voulu commander l'expédition de la Rivière-Rouge à la campagne d'Abyssinie. Mais le Colonel Wolseley ne ressemble pas plus à Lord Napier que Fort Garry ressemble à Magdala. Pour combler la mesure du ridicule le brave Colonel, jusque là si doux, si pacifique, se prit à insulter ceux qu'il avait craint de rencontrer et qu'il voyait dispersés.

Dans son discours au banquet qu'un petit groupe de diners lui offrirent à Montréal le Colonel Wolseley montra encore mieux la petitesse de son esprit. Il vanta les voies de communication par les Etats Unis et déprécia les chemins faits sur le territoire canadien. Nous avons eu occasion déjà de montrer les bévues débitées en cette circonstance par le commandant de l'Expédition.

Retourné en Angleterre, le Colonel Wolseley continua son système d'ingratitude envers le Canada dont il se moque lorsqu'il ne le déprécie pas formellement. Il parait tenir surtout à tenir dans l'ombre les hommes qui ont fait le plus pour le succès de l'Expédition. Ainsi, dans son discours il a trouvé moyen de distribuer des compliments à une foule de favoris, mais il a tu complètement le nom de M. S. J. Dawson qui, de l'avoué de tout le monde, a dirigé la marche de la colonne expéditionnaire avec une merveilleuse dextérité. Il a été également injuste envers des hommes de mérite qui l'ont secondé puissamment et sans lesquels il n'aurait pas encore pénétré au Fort Garry. Les seules batailles qui aient été livrées dans cette expédition ont été livrées contre les obstacles opposés par la nature et dans ces batailles les voyageurs ont eu plus une grande part que les militaires. Le Colonel Wolseley l'a d'ailleurs admis et nous en avons la preuve sous les yeux. Pourquoi ne l'a-t-il pas admis dans les circonstances où il a parlé de tant de détails insignifiants, c'est le secret de sa jalousie.

M. O. Z. Hamel a obtenu du Colonel Wolseley, du Colonel Casault, du Colonel Jarvis et de M. Donald Smith les témoignages les plus flatteurs. Nous reproduisons trois de ces lettres d'abord pour rendre justice à un de nos concitoyens et faire connaître ses états de service et aussi pour démontrer l'injustice des déclarations publiques du Colonel Wolseley.

Fort-Garry, 16 sept. 1870.

Cher M. Hamel,

Vous m'avez demandé de mettre en écrit ce que je vous ai dit verbalement, ce matin, à propos des services que vous avez rendus à l'Expédition de la Rivière-Rouge. C'est un plaisir pour moi de déclarer que de la date de notre débarquement à Prince-Arthur's Landing jusqu'à la fin des opérations vous nous avez rendus un grand secours. Vous étiez infatigable dans vos efforts pendant que nous transportions nos munitions et nos approvisionnements, et toutes les batteries élevées pour leur protection ont

été faites sous votre surveillance immédiate. Personnellement je vous suis reconnaissant de ce que vous avez fait pour nous, et au point de vue de l'intérêt public tous ceux qui appartiennent à l'Expédition vous doivent beaucoup. Je serais heureux de dire tout ce qui pourrait vous obtenir quelque rétribution publique pour les bons services que vous avez rendus à l'expédition que je commande, Croyez-moi pour toujours Votre fidèle,

WOLSELEY, Colonel.

Hudson's Bay House, Fort-Garry, 19 décembre 1870.

Mon cher Monsieur,

Au moment de votre départ pour Ottawa, il m'est agréable de rendre témoignage de la manière habile dont vous avez exécuté les travaux confiés à votre surveillance dans ce Fort.

Tenant compte de la difficulté où vous étiez d'avoir de bons assistants et de trouver des matériaux convenables, je considère que vous avez bien mérité en complétant d'une façon aussi prompte et aussi satisfaisante un aussi grand nombre de batteries.

Recevez mes meilleures souhaits et croyez-moi votre fidèle,

DONALD A. SMITH.

Winnipeg, 19 décembre 1870.

Mon cher M. Hamel,

Je ne puis vous laisser quitter cette province de Manitoba sans vous exprimer la profonde obligation que nous ressentons tous pour ce que vous avez fait pour nous depuis notre débarquement à la Baie du Tonnerre jusqu'aujourd'hui. Votre énergie et votre ardeur nous ont donné le confort en même temps qu'elles ont fait avancer les affaires plus vite. Mais je tiens surtout à parler de l'époque écoulée depuis que nous sommes dans cette province et durant laquelle j'ai été dans une meilleure position pour apprécier vos excellentes qualités et votre énergie indomptable. Mon bataillon, le détachement qui est à Pembina et, à la vérité, tout le corps expéditionnaire vous doit d'avoir échappé aux dangers de l'hiver de l'année dernière sous un climat tel que celui-ci, à cette époque de l'année, et nous ne vous oublierons pas de si tôt. Que votre nomination ait été un bienfait pour l'expédition, c'est incontestable. Il est un mot que l'on entend répéter de tous côtés: "Rien ne va bien sans qu'Hamel y soit." Cela suffirait pour montrer quelle haute opinion nous avons tous de vous.

Avec mes souhaits pour votre bien être et votre prospérité, recevez l'assurance de ma considération,

L. A. CASUALT, Lieut.-Col., 2ème bataillon Carabiers de Québec.

BULLETIN EUROPEEN.

Le correspondant de la Tribune à Versailles écrit en date du 10 que les Allemands ont porté leurs batteries à mille pas plus près des forts d'Issy et de Vanves.

Les journaux sont très révolutionnaires. Les Mobiles, officiers et soldats désertent en grand nombre. Le feu des forts de Noisy, de Rosny s'affaiblit visiblement.

Plusieurs nouvelles batteries puissantes seront bientôt démasquées.

Le correspondant de la Tribune à Paris dit que des bombes sont tombées dans Auteuil et sur le Panthéon. Le dommage est léger.

Une nouvelle insurrection des partisans de Blanqui a eu lieu, mais elle a été réprimée.

Le correspondant du Herald écrit de Versailles en date du 10.

Les canons de Paris, de St. Cloud, Meudon, Châtillon et Clamart commandent une partie maxima de trois milles et trois quarts. Les canons de 24 atteignent Neuilly, Porte Maillot, avenue Impériale, avenue du roi de Rome, le Champ-de-Mars, l'hôtel des Invalides, le jardin du Luxembourg, l'Observatoire de la porte de Bicêtre.

Il n'y a pas de batteries au Nord, à l'est et au sud qui puissent encore atteindre la ville, mais les artilleurs disent qu'ils ont suivi le jet des bombes avec leurs lunettes jusque sur la place de la Concorde.

Cinq cents bombes incendiaires ont été lancées dans l'enceinte durant une seule nuit. La tour St. Jacques a été atteinte et le feu prit aux maisons.

Une nouvelle batterie a été établie à Clamart en avant de l'ancienne position et elle bombarde activement les travaux de défense des français. Une autre batterie a été érigée à 1,200 verges des batteries françaises. Son feu a une précision remarquable.

Le bombardement est nécessairement irrégulier, le maximum de leur feu était de 10 bombes par heure durant le jour.

Le feu de cinq batteries seulement atteint Paris et cela à une grande élévation.

Le Herald publie le télégramme spécial suivant de Vienne daté du 12: L'Autriche prend l'initiative pour amener la paix. Ses propositions concernant une conférence sont bien accueillies par Bernstoff. Les préliminaires portent que la France devra livrer un fort, 20 vaisseaux, payer 1000 millions de thalers et concéder une zone de territoire de 4 milles de largeur sur la rive gauche du Rhin, et détruire tous les forts en deçà de 20 milles du Rhin.

La Prusse devra garantir 2 millions de rations à Paris tous les jours.

Le World dit de son côté, sur la foi d'une dépêche de Bruxelles, que les négociations pour la paix, maintenant pendantes à Versailles, doivent être discutées à Londres dans une conférence.

Le général Chanzy, dans les batailles du 10 et du 11, avait deux corps d'armée engagés et 60,000 hommes de réserve.

Le grand duc de Mecklenbourg télégraphia à la grande Duchesse après avoir traversé Rivulet:

Mardi et mercredi nous avons livré une grande bataille qui s'est terminée par la victoire des armées allemandes, à Lombrom et à Lachapelle. Nous avons 10,000 prisonniers. Nous marchons sur le Mans. Nos pertes ne sont pas grandes.

Le correspondant du Times à Berlin dit que les allemands ont renoncé à l'idée d'occuper militairement toute la France. Ils garderont seulement une partie du territoire français. Le gouvernement français, dit-il, ne peut plus trouver d'argent à emprunter.

Le correspondant du Herald écrit que les incendies de Paris servent, la nuit, à éclairer les caenniers, qui ont maintenu un feu très-vif pendant toute la nuit.

Les Prussiens ont capturé la batterie française de Notre-Dame de Clamart, située sur la rive gauche du chemin de fer.

L'attaque au nord-ouest va commencer immédiatement, et des canons vont être massés contre la fort d'Issy. Le siège de Paris va être activement poursuivi sous la direction du chef d'artillerie, indépendamment du commandant en chef.

L'approvisionnement des munitions durera 18 jours et la capitulation est considérée comme certaine avant l'expiration de ce laps de temps.

Le général Vinoy a récemment passé en revue les troupes en dehors des murs. Les soldats ont demandé la paix, mais Vinoy a répondu qu'il préférerait les conduire au feu.

La concentration générale de toutes les armées allemandes prouve que l'on veut faire un effort pour arriver au dénouement.

LE GÉNÉRAL CHANZY.

Permettez à un officier, compatriote du général Chanzy, dont les efforts héroïques tiennent en échec, depuis quelques jours, le fameux prince Charles, de vous adresser quelques détails touchant la vie de ce vaillant chef de notre deuxième armée de la Loire.

Le général Chanzy, âgé d'environ quarante-sept ans, est né au village de Nouart, dans le département des Ardennes. Tout enfant, il se faisait remarquer par son ardeur au travail et par sa vive intelligence. De bonne heure aussi se manifestèrent ses goûts pour la carrière des armes. A seize ans, il s'engageait comme mousse à bord d'un vaisseau de guerre. C'est ainsi qu'il commença sa vie militaire par ce rude apprentissage.

Après une année de cette existence pénible, le général Chanzy comprit qu'il n'était pas né pour faire un marin. Il reprit ses études et passa avec succès l'examen d'admission à Saint-Cyr. En sortant de cette école avec l'un des premiers numéros, il fut nommé sous-lieutenant dans un régiment de zouaves.

Depuis cette époque jusqu'à la guerre d'Italie, en 1859, le général Chanzy ne cessa de résider en Afrique, d'où il partit avec le grade de chef de bataillon au 22e de ligne. Sa belle conduite pendant toute cette campagne notamment à Solferino, où il fut cité à l'ordre du jour, lui valut le grade de lieutenant-colonel du 71e de ligne.

Lors de l'expédition de Syrie, en 1860, le général d'Hautpoul demanda auprès de lui, pour prendre la direction des affaires politiques, le lieutenant-colonel Chanzy, que lui recommandait une connaissance approfondie des mœurs et des langues orientales. Ce fut avec beaucoup de tact et d'habileté qu'il s'acquitta de cette mission délicate, à la suite de laquelle il fut promu officier de la Légion d'Honneur.

De tels états de service méritaient un avancement rapide. En 1864, M. Chanzy était nommé colonel du 48e de ligne. Il demanda à rentrer en Afrique, ce qui lui fut accordé. Placé comme colonel à la tête de la subdivision de Sidj-bel-Abès, il devint général en 1869. Dans ses fonctions il déploya de grands talents administra-

tifs. Au commencement de cette année, il fit l'expédition du Sud avec le général Wimpffen et contribua pour sa large part, à en assurer le succès.

Lorsque la guerre fut déclarée entre la Prusse et la France, M. Chanzy demanda le commandement d'une brigade active. Mais il eut le regret de se voir refuser l'honneur de marcher à l'ennemi. Il ne fut rappelé d'Afrique qu'au commencement d'octobre alors que nos malheurs avaient commencé et nous manquions de généraux ayant assez d'habileté et d'énergie pour réparer les désastres d'une campagne si follement et si absurde-ment conduite.

Personne n'ignore quelle a été la conduite du général Chanzy à l'armée de la Loire. Nommé général de division peu de temps après son arrivée, il prenait une part très importante à la bataille de Coulmiers. Au combat de Patay, il enleva, à la tête du 16e corps, les positions fortement occupées par l'aile droite de l'armée prussienne.

Les malheureux événements qui suivirent ces glorieuses journées placèrent entre les mains du général Chanzy le commandement de la deuxième armée de la Loire.

C'est avec cette armée que, pendant trois jours, il a soutenu les attaques incessantes des armées de Frédéric Charles et du duc de Mecklenbourg.

Le général Chanzy n'est pas de ceux qui peut atteindre le reproche adressé à nos officiers, d'avoir pendant cette guerre, fait preuve d'une ignorance topographique qui n'a pas été une des moindres causes de nos insuccès.

FAITS DIVERS.

On parle à St. Hyacinthe de fonder une banque pour les comtés de St. Hyacinthe, Bagot et Rouville. Une assemblée doit avoir lieu dans ce but.

INSTITUT TÉLÉGRAPHIQUE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions aujourd'hui dans une autre colonne et signée par T.H. Churchill, de Montréal. Ce monsieur a ouvert des établissements de première classe à Montréal, à Toronto, et à Halifax où l'on enseigne la télégraphie et tout ce qui se rapporte à cette science; en peu de temps et avec un peu de peine ils peuvent acquérir un art à la fois lucratif et peu fatigant qui leur assure une position relativement indépendante. Les personnes qui désireraient se livrer à cette branche d'affaires pourront s'adresser à notre bureau où on leur procurera toutes les informations nécessaires.

RETOUR AU CATHOLICISME.—Nous apprenons avec plaisir que ceux des paroissiens d'Upton qui, trompés par les conseils d'hommes impies, avaient eu le malheur d'abandonner la religion catholique en mai dernier, reconnaissent leur erreur et reviennent, les uns après les autres, à la foi chrétienne dans laquelle ils avaient vécu jusqu'alors. Dequils la triste fin de l'infortuné Pilon qui fut broyé par les chars, dix ou douze de ces pauvres fourvoyés, effrayés par une telle mort, sont rentrés dans leur devoir. La semaine dernière, trois autres venaient encore demander à l'Eglise, dans la personne de son ministre la permission d'être comptés au nombre de ses enfants.—Courrier de St. Hyacinthe.

Pendant l'année 1870 ont payé leur tribut à la mort, Mgr archevêque Baillargeon; les abbés J. B. Drapeau, Aug. Milette, J. O. Giroux, P. O'Brien, Frs. Bonin, Etienne Baillargeon, Nicolas Audet, J. A. Maurault, Chs Dion, René Brunneau, Moïse Duquay, P. Ménard, Rémi Robert, Louis Parent, Pierre Gendron; le sénateur George Crawford; les députés A. E. Kierkowski, Beaudreau et McCarthy; Théophile Hamel, Jean Langevin, père.

Les directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord se sont réunis, jeudi et vendredi. Ils ont adopté des règlements pour fixer les époques des assemblées et la manière de les convoquer et ont formé les comités suivants:

Comité exécutif des comptes de réclamations et contrats.—L'hon. M. Chauveau, M. Louis Beaubien, l'hon. M. Irvine, l'hon. M. Ross et M. Simard.

Comité des finances.—L'hon. M. Abbott, MM. McGreevy, Rhodes, McDougall et Renaud.

Comité des terres.—L'hon. M. J. O. Beaubien, MM. Russell, Rhodes, Brousseau et le maire des Trois-Rivières.

Il a été décidé de ne rien faire d'important avant le vote de la Corporation de Québec, dont dépend entièrement le succès de l'entreprise.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Henri-Elzéar Taschereau, écuyer, C. R., de Sainte-Marie de la Beauce, vient d'être nommé juge de la Cour Supérieure pour les districts de Chicoutimi et de Saguenay. Nous sommes convaincu que les justiciables de ces deux districts, qui deviennent de jour en jour plus importants, sauront apprécier dignement les brillantes qualités de leur nouveau juge. L'administration de la justice dans les campagnes n'a qu'à gagner à de pareilles nominations.—Journal de Québec.

—M. Gabriel Caron est l'un des plus anciens canadiens-français des environs de cette ville. Il est aussi l'un de nos cultivateurs les plus riches et les plus respectables. Sa belle fortune, il la doit à son énergie, à son courage et à sa grande probité. Aussi, ce brave citoyen jouit-il du respect et de l'estime de tous ceux qui le connaissent.

Il y a près de quarante ans, croyons-nous, qu'il est venu s'établir dans le Canton d'Ascot, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le florissant village de Lennoxville. Il était alors âgé d'une vingtaine d'années. Par son industrie, sa sage économie, et son application au travail, pendant qu'il exerçait son humble, mais honorable métier, il sut se faire des épargnes, qui l'aiderent plus tard à s'acquies des propriétés. Aujourd'hui, il est le possesseur heureux, paisible et indépendant de l'une des plus belles fermes des Cantons de l'Est, à environ trois milles de cette ville. Sa fortune se compte par des milliers de piastres. Il est le père d'une nombreuse et respectable famille, dont l'un des membres a si bien représenté cette partie de la Province, dans la vaillante et noble armée pontificale, nous voulons dire M. Charles Caron, Ecclésiastique au Séminaire de St. Hyacinthe. Enha, dans notre humble opinion, ce respectable concitoyen est le type du vrai colon canadien-français, dont la carrière a été couronnée du plus grand succès et bénie de la Providence. Son histoire doit encourager ceux qui prennent maintenant la route des Cantons, de même que par ses belles qualités il peut leur servir de modèle.

M. Caron est comparativement jeune encore. Dans la seconde partie du mois dernier, il célébrait le soixante et troisième anniversaire de sa naissance. C'est à cette occasion qu'a eu lieu la belle petite fête dont nous voulons parler. Ses amis de cette ville, se prévalant d'une bonne vieille coutume et désireux de lui témoigner leur estime d'une manière tangible, avaient choisi cette circonstance pour lui offrir "un bouquet." Le cadeau consistait en une magnifique horloge de salon, recouverte d'un bocal de verre et fort artistiquement travaillée. Elle avait été expressément choisie, à Montréal, par nos habiles Bijoutiers et Horlogers, les MM. Dupuy, de cette ville. Dans la soirée de ce jour marquant pour notre concitoyen, les heureux porteurs du "bouquet" se rendirent à sa spacieuse résidence pour le lui présenter, en même temps que leurs félicitations. M. H. C. Cabana, se faisant leur interprète, lut à M. Caron une charmante petite adresse, à laquelle celui-ci répondit en termes fort heureux. Il les assura, en terminant, que cette horloge marquait cet anniversaire d'une manière tellement agréable pour lui, qu'il n'oublierait jamais ceux qui la lui présentaient, et qu'il était bien sûr qu'elle sonnerait toujours leurs noms dans sa famille.

Le reste de la soirée se passa en jeux et en divertissements, comme dans le bon vieux temps, pour parler le langage des anciens. Puis un somptueux "repas" réunit notre digne hôte, son excellente épouse, plusieurs de leurs aimables enfants et leurs heureux convives autour de la même table. Inutile de dire qu'il y eut là gais propos, traits d'esprit, anecdotes amusantes, car ce sont de ces choses dont ne saurait se passer, en pareille circonstance, ni les jeunes ni les "anciens Canadiens."

On se sépara en souhaitant à M. Caron encore bien des années, afin qu'il continue à jouir des fruits de sa laborieuse carrière, pour le bonheur de sa famille et l'avantage de ses concitoyens.

Voilà ce que l'on gagne à honorer sa vie

"Par les vertus de citoyen."

—Pionnier.

—On a jeté les fondations, à St. Ferdinand, d'Halifax, comté de Mégantic, d'une institution qui sera la première du genre dans les Cantons de l'Est. C'est un hôpital, que M. le curé Bernier fait ériger à ses frais et dépens et qui sera le refuge des personnes malades, infirmes et des vieillards pauvres.

Pour quiconque connaît l'énergie du prétre qui est à la tête de cette entreprise, le succès ne fait pas l'objet d'un doute.—Union des Cantons de l'Est.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES.
Corrigé pour le Constitutionnel.
TROIS-RIVIERES, 14 JANVIER 1871.

Table of market prices for various goods including flour, grains, legumes, and dairy products.

UN AVERTISSEMENT INVISIBLE
L'eau de Floride de Murray et Lannan dit elle-même ce qu'elle est quand une bouteille est ouverte. Elle exhale sa propre recommandation, et la fait circuler dans toute la chambre où elle se trouve.

DE GRANDES VERITES DANS UN PETIT ESPACE.
La substance de volumes d'avis médicaux peut être rendue comme suit : Gardez les organes digestifs dans une condition vigoureuse, les entrailles régulières et la foie peut à fonctionner.

PAIN KILLER.
REMÈDE INTERNE ET EXTERNE POUR LA GUÉRISON DES
Crampes et douleurs dans l'Estomac
Pour Meurtrissures, Brûlures, Teigne, Entorses, Enflures des Articulations, Maux de Dents, Éruptions sur la Face, Névralgie et Rhumatisme, MAUX DE GORGE, RHUMES SUBITS, TOUX, Etc.

A VENDRE,
DEUX PIANOS,
de 7 Octaves chaque; ils sont presque neufs.
S'adresser à J. U. RITTER, RUE PLATON.

Société des Dames Charitables
DES TROIS-RIVIERES.
Le bazar annuel en faveur des Sœurs de la Providence aura lieu dans le courant de Janvier.

A Vendre.
UN emplacement avec maison en brique dessus construite sur la rue Bonaventure.
T. E. NORMAND,
Trois-Rivières, 14 Oct. 1870.

Institut Telegraphique,
GRANDE CHAÎNE NATIONALE DE
COLLÈGE DE TÉLÉGRAPHE
34, Rue King, Est, Toronto, Ont.,
89, RUE ST. JACQUES, MONTREAL, P. Q.

HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE.
THOMAS H. CHURCHILL,
PROPRIÉTAIRE, MONTREAL.

Avec un corps compétent d'agents et de professeurs dans chacune de ces villes.
Établi dans le but spécial de qualifier des opérateurs pour les nouvelles lignes télégraphiques qui se construisent maintenant dans toute la Puissance et les États-Unis.

CETTE institution qui subsiste maintenant depuis deux ans est devenue un des établissements permanents de la puissance.
Son rapide accroissement et sa prospérité sont dus aux demandes des Compagnies de Télégraphie; vu qu'au début de la Télégraphie, les offices de télégraphes étaient devenues des écoles et les messagers étaient élèves en vertu de leur office.

Les motifs de se livrer à l'étude de la télégraphie ne sauraient être meilleurs qu'à présent et nous engageons les jeunes gens qui désirent entrer dans un état agréable, permanent et lucratif, de se faire qualifier pour remplir l'office d'opérateur.

Les élèves ont aussi une bonne pratique dans l'art d'écrire vite. Quelques-uns de nos élèves qui au commencement ne pouvaient que signer leur nom, peuvent maintenant écrire au taux de 20 à 30 mots par minute.

Une bonne connaissance de la lecture et de l'écriture sont toutes les qualifications nécessaires et aucune personne de talent ordinaire peut devenir opérateur compétent. Ceci a été prouvé par les gradués, qui avec une très légère éducation et sans aucune idée quelconque de la manière d'opérer, en entrant, sont devenus de bons opérateurs en peu de mois.

Les collèges sont organisés de la manière la plus complète et la plus pratique avec tous les appareils d'un office de télégraphe régulier sur une grande échelle. Les messages de toutes espèces, les nouvelles et les rapports des marchés sont pratiqués sur les lignes tous les jours. On donne des leçons particulières à chacun. On n'apprend ni temps, ni trouble, ni dépense afin de qualifier les élèves pour cette charge importante dans le plus court temps possible.

Les élèves peuvent entrer en aucun temps, vu qu'il n'y a pas de vacances. Les heures de leçon à l'Institut sont de 9 h. à 12 h. A. M., et de 1 h. 30 m. à 4 p. m.
Le temps employé à l'enseignement est de 3 à 4 mois, quinze semaines étant à peu près la moyenne; quelques-uns de nos gradués déjà en office ont terminé leur cours dans l'espace de 5 à 8 semaines.

Les termes pour le cours complet, sont: \$30 pour les Messieurs et \$20 pour les Dames, payables d'avance.
Il n'y a point de dépenses extra, puisque l'on fournit tous les appareils nécessaires, les instruments, etc. Les Messieurs peuvent se procurer une bonne pension, avec logement dans les familles privées pour \$3 par semaine et les Dames pour \$2.50. Les élèves devaient en arrivant en ville, se rendre directement à l'Institut où on leur indiquera de bonnes maisons de pension.

Vu la grande demande d'opérateurs et pour épargner la nécessité aux gens de s'éloigner trop de leurs foyers, j'ai ouvert des Instituts à Toronto, à Montréal et à Halifax. L'Établissement est parfait dans chacune de ces places. Si vous vous décidez pour cette profession, rendez-vous au lieu qui vous convient le mieux sans plus d'avis, vu que, mes conditions sont entièrement exprimées dans cette annonce.
T. H. CHURCHILL,
N. B.—Conservez cette annonce, Québec, 11 Janvier, 1871.

Avantage Rare!

FRIGON & FRERE,
Rue Notre Dame,
Pavillon Rouge, Pavillon Bleu

Les soussignés, voulant se départir de leur Stock vendront
D'ici au Printemps,
LE FONDS DE MARCHANDISES

DE LEURS
DEUX MAGASINS
A DES PRIX
EXTRAORDINAIREMENTS REDUITS.

Ces effets, achetés aux
Meilleures Conditions,
sont tous d'EXCELLENTE QUALITÉ et forment l'ASSORTIMENT le plus CONSIDÉRABLE et le plus VARIÉ en fait de

- Draps, Tweeds, Casimires, Doeskins, Pilots, Winceys, Etouffes à Robes, Cobourgs, Plaids, Mérinos français, Soie unie et cordée: Casimires à chemise, Flanelles, Couvre-pieds blancs et couleurs, Coton Jaune, Indiennes, Guillaume, Shirtings, etc., etc.

CLAQUES en boîtes au même prix qu'à Montréal, avec un escompte,
HARDES de toutes sortes,
CHASSURES de toutes grandeurs.

N. B.—Les personnes qui veulent se prévaloir de cet avantage feront bien de venir de suite, afin de profiter de l'assortiment.

Pas de Second Prix.
Au Sud-Est de la RUE NOTRE DAME, à l'Enseigne du
PAVILLON ROUGE,
Et au Nord-Ouest, à l'Enseigne du
PAVILLON BLEU.

Frigon & Frere,
Trois-Rivières, Janvier, 1871.

Pépinière

DE
Bartlett Bryant, Derby, Vermont,
ETABLIE EN 1854.

Cette pépinière couvre 25 acres de terre et renferme plus de 1,000,000 de plantes diverses et arbres fruitiers de premier choix, entre autres des

POMMIERS

de première qualité, propres au climat du Canada.
On peut acheter des plantes de ces pommiers en s'adressant à
G. B. R. DUFRESNE,
Agent pour le dist. de Trois-Rivières, Rive Nord du St. Laurent.
Trois-Rivières, 11 janvier 1870.

Certificat:

Stanstead, 18 décembre 1870.
MONSIEUR,
J'ai le plaisir de vous introduire J.-G. Elder, agent pour la Pépinière de M. Bryant, de Derby, Vt. Ces arbres fruitiers sont très en renommée dans cette partie du Canada et dans tout l'Etat du Vermont, dont le sol et le climat se rapprochent tant du nôtre.
Une expérience de 16 ans dans cette espèce de culture, aussi bien que le choix des espèces le mieux adaptées pour notre sol et notre climat, le recommande surtout.
J'ai l'honneur &c.,
M. McAULY, P're.

J. C. H. CRAIG, MARCHAND.

EXCOIGNURE DES RUES NOTRE DAME ET DES FORGES.
ETABLISSEMENT considérable de marchandises d'étape et de gout; 1re qualité de draps et casimires, flanelles et grande variété; gants, rubans, parasols et fleurs artificielles etc.
Médécines à patentes et parfums les mieux choisis.
Trois-Rivières, 1 juin 1870.

Thé.

300 caisses: Japon, Young Hyson, tons première qualité.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Café.

Mocha, Java, et autres.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Cassonade

De Porto-Rico, très-brillante, en boucauts et en quarts.
En vente chez AMES SHORTIS.

Vins.

Bordeaux, Bourgogne, Malaga, Colis.
PORTO ET SHERRY.
200 caisses.
CHAMPAGNE.

25 paniers.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Brandy.

Hennessey, Otard-Dupuis, et autres,
200 caisses.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Rhum blanc.

5 tonnes, qualité supérieure.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Whiskey de Montréal

25 tonnes.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Poisson.

300 quarts de morue et hareng.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Fleur.

1,200 quarts de fleur. 100 quarts double xx, pour pâtisseries.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Porter de Londres, Bière de Montréal et de Québec.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Biscuits.

100 boîtes assorties.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Melasse et Sirop.

En tonne, demi-tonne et barrique.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Raisin.

300 boîtes.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Saumon frais en boîte. Tomate do do Marinades. Homards.
En vente chez JAMES SHORTIS.

Salsepareille de Bristol.

25 caisses.
En vente chez

J. SHORTIS

ACTE DE FAILLITE 1869.
Dans l'affaire de BENJAMIN CRAIG, commerçant, de la paroisse de Gentilly, comté de Nicolet, Failli.

Je, Théophile Eusèbe Normand, ai été nommé syndic en cette affaire. Les créanciers sont notifiés de me transmettre leurs réclamations d'ici à un mois. Ils sont aussi notifiés de se réunir à mon bureau, rue Craig, en la cité de Trois-Rivières, jeudi le vingt-sixième jour de janvier prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour l'examen du failli et l'arrangement de ses affaires en général.
Trois-Rivières, 14 décembre 1870. 80
T. E. NORMAND,
Syndic Officiel

CADEAUX A BON MARCHÉ!

NOEL! NOEL!
Jour de l'An!



Vente d'un assortiment considérable de
Montres d'or, Montres d'argent, et autres Bijouteries de prix,

SAM. McCLUNG.

N. B.—Le tout sera vendu au-dessous du prix coûtant.

Trois-Rivières, Décembre 1860.

H. M. BALGER,
Importateur et Manufacturier,
TROIS-RIVIERES.

Le magnifique Stock de Pelletteries manufacturées du soussigné, sera vendu sans réserve et en bas de prix courant dans le courant de cette automne et l'hiver prochain, parce qu'il se propose de discontinuer le commerce de détail au 1er Mai prochain.

L'assortiment importé tout dernièrement et nouvellement fabriqué, se compose de VICTORINE en Vision, Mouton de Perse, Sealskins, Ermine, et Mouton Gris.
CAPES en Vision, Martres, Ermine, Sealskin fin.
MANCHONS en Vision, Ermine, Martres, Sealskin.
CASQUES en Vision, Moutons de Perse, Castor, Loutr.
CA OTS de Monsieur en Castor piqué, Chats Savage, Loup Marin.
MANTEAUX de Dames en Chien de Mer, Moutons de Perse, Ermine et Sealskin.
ROBES en Ours Noir, Buffles, Léopard, Loup.
GANTS et MITAINES en Castor et Loutr piqué, Kid, Original, Buckskin, etc.
SOULLIERS MOUX Noir et Jaune unie et brodée.
Les Dames et Messieurs qui auront besoin d'un bon article à bon marché, feront bien de visiter cet établissement avant que le premier choix soit vendu.
P. S.—Jusqu'au premier de Mai prochain, je payerai pour des peaux de bonne qualité, tel que
Visons, Martres, Pékans, Loutr, Castors, Renards, Ours, Loups-Cerviers, Rats Musqués, Bêtes Puantes, etc.,
Le plus haut prix du marché de New-York argent comptant, pour l'Exportation directe en Europe.
Henri M. Balger.
Trois-Rivières, 14 Octobre, 1870. 56—6in



Denechaud & Dagneau,
Rue du Platon,
Epiceries et Provisions.

M. James Shortis étant retiré des affaires, les soussignés profitent de la circonstance et de la saison des affaires d'automne pour appeler l'attention des acheteurs sur leur assortiment de
FARINES, VINS, THE, LIQUEURS DIVERSES, CAFE, LARDS, VINS DE MESSE, TABAC, JAMBONS, BIERE, CIGARES, BISCUIITS, COGNAC, SUCRE et MELASSE, &c., &c., &c.
Et invitent respectueusement les gens de la ville et de la campagne à faire une visite à leur magasin.
Denechaud & Dagneau.

AVIS

Est par le présent donné la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord...

JOSEPH CAUCHON, Président C. F. R. N. Québec, 31 déc. 1870.

CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD

La Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord désire attirer l'attention des intéressés sur les clauses suivantes des 33e et 34e c. 25 :

Les anciens livres de souscription ayant été perdus ou incendiés, la compagnie, dans les quinze jours qui suivront la passation du présent acte, devra ouvrir de nouveaux livres de souscription dans les bureaux et les laisser ouverts jusqu'au douze mai de l'année mil-huit-cent-soixante-onze pour les ouvrir le vingt-deux du même mois...

Les anciens actionnaires qui prouveront leur qualité comme tels, avant le premier jour de mars prochain, devront pour continuer à l'être, s'inscrire sur les nouveaux livres, et on leur tiendra compte des versements payés, tant en ce qui regarde leur droit de voter à l'élection des directeurs que par rapport aux versements exigés des souscriptions, de temps à autre, par la Compagnie pour les fins de l'entreprise.

Toutes les actions qui peuvent avoir été souscrites, par des individus, et sur lesquelles nul versement n'a encore été fait, sont nulles comme si elles n'avaient pas été souscrites, et à compter de la passation du présent acte, les nouveaux livres d'actions ci-haut mentionnés seront les seuls livres d'actions de la dite Compagnie.

JOSEPH CAUCHON, Président C. F. R. N. Québec, 31 déc. 1870.



DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Licenses octroyées par le Percepteur du Revenu de l'Intérieur entre le 1er Mai et le 31 Décembre 1870.

AUBURGES.

Table listing names and amounts for auberges, including Edouard Cloutier, Antoine Duchêne, etc.

MAGASINS.

Table listing names and amounts for various shops, including Alcime Brunelle, Gaspard Brunelle, etc.

ENCANTEURS.

Table listing names and dates for auctions, including Ryan & Rickaby, Rickaby & Tapin.

COLPORTEURS.

Table listing names and dates for peddlers, including Ephrem Demers, G. Ferrault.

Acte de Faillite de 1869, ET SES AMENDEMENTS.

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. Dans la Cour Supérieure Dans l'affaire de EDOUARD ALAIN, marchand, de la Paroisse de St. Luc, dans le District des Trois-Rivières, FAILLI.

et TANCRÈDE SAUVAGEAU, Ecuyer, Syndic.

Avis est par le présent donné que, MARDI, le vingt-huit de Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné demandera à la dite cour sa décharge en vertu du dit acte.

Trois-Rivières, 4 janvier 1871. 88 L. Gd. BOURDAGES, Proc. ad litem du Failli.

Acte de Faillite de 1869.

Dans les affaires de CHARLES CLOUTIER et de JOSEPH CLOUTIER, Commerçant de la paroisse de Ste. Perpétue, Comté de Nicolet, FAILLI.

Le NARCISSE TRAHAN, marchand, de la paroisse de Nicolet, a été nommé Syndic en les susdites affaires.

Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir en mon bureau, en la paroisse de Nicolet, LUNDI, le SIXIÈME jour de FEVRIER, à ONZE heures A.M., pour l'examen des Faillies et pour l'arrangement des affaires des susdites faillies en général.

N. TRAHAN, Syndic.

MAGASIN D. E. FRIGON, ÉTABLI DEPUIS 1850, RUE MOTRE - DAME.

La Republique Francaise

Se maintiendra longtemps, à condition que chaque famille soit munie d'une machine à coudre du genre des

Little Wanzer Sewing Machine comme celles qu'on voit chez M. D. E. FRIGON, et qui viennent d'avoir deux premiers prix à l'Exposition de Montréal, après en avoir remporté plusieurs autres aux Expositions précédentes.

Le soussigné désire en même temps informer le public qu'il a toujours en mains un assortiment varié de

Hardes Faites,

de marchandises sèches de tout genre, draps, casimirs, flanelles, couvertures de laine, marchandises de goût, chaussures pour dames, messieurs et enfants, claques en feutre, cirges, chapeaux de toutes les sortes etc.

D. E. Frigon, Trois-Rivières, 19 sept. 1870. 45

AVIS

EST par le présent donné aux parents de feu Jacques R. Baby, en son vivant, co-seigneur de la seigneurie de St. Pierre les Beccquets, et aux créanciers de sa succession vacante, de comparaitre, MERCREDI, le QUINZE FEVRIER prochain, à DIX HEURES du matin, au Bureau du Prothonotaire du District des Trois-Rivières, de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, en la Cité de Trois-Rivières, pour la et alors, donner leur avis touchant la nomination d'un Curateur, à la dite succession vacante.

Trois-Rivières, 9 Janvier, 1871. J. B. O. DUMONT, Procureur de Dame Adélaïde Morasse, veuve de feu J. R. Baby, Requérante.

ATTENTION! Grand avantage pour le public.

Le soussigné désirant se retirer des affaires, vendra pour environ

\$7,000

Marchandises au prix courant, et un lot assez considérable à 25 par cent au-dessous du prix courant.

De plus, il a plusieurs terres défrichées et bâties, dans les paroisses de Nicolet, Ste. Monique, Ste. Brigitte, Ste. Perpétue et Trois-Rivières, qu'il vendra à des conditions très-libérales, à crédit ou pour argent comptant.

Allez voir et vous êtes certain de faire des marchés avantageux. N. TRAHAN, Marchand. Nicolet, 5 octobre 1870. 6m-52

Magasin Nouveau !!

Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont ouvert, aux Trois-Rivières, sur la rue des Forges, vis-à-vis le marché, un magasin consistant en un assortiment des plus variés et des plus complets d'épicerie, tel que :

- Brandy, Jamaïque, Vin blanc, Vin rouge, Old Rye, Bière, Porter, Mélasse, Sirop, Sucre, Thé, Fleur, Savon, Chandelle, Biscuits, Sucrieries, Café, Anis, Epices de toutes sortes, Vermicelle, Homard, Huile, Marinade, Tabac assorti, Pipes, Raisin, Cigare, Sel fin.

Nous sollicitons respectueusement une part du patronage public, en donnant l'assurance que vous serez servi avec ponctualité, aux prix les plus modérés, chez C. LABARRE & FRÈRE. Trois-Rivières 17 Juin, 1870. 7

GRANDE REDUCTION!

AU MAGASIN DE L. E. GERVAIS, A L'ENSEIGNE DU



Rue Notre Dame.

Tout l'assortiment valant plus de \$30,000 et consistant en

- Draps, Casimirs, Tweeds canadiens, Imitation de mouton, Etouffes à manteau, Mérinos français, Etouffes à robes, Winceys, etc., etc.

SERA vendu à une GRANDE REDUCTION, d'ici au PREMIER FEVRIER prochain; de plus, toute personne achetant pour \$10 et au-delà, au comptant, aura droit à un escompte de 5 par cent. Un grand nombre de coupons accumulés pendant les deux dernières saisons, seront vendus à un grand sacrifice. Trois-Rivières, 6 décembre 1869.

Traité Élémentaire

DE MATIÈRE MEDICALE GUIDE PRATIQUE

Des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence publié sous le patronage des professeurs de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal.

SECONDE EDITION. Montréal, Eusèbe Sénécal, Imprimeur-relieur et éditeur. Rue St. Vincent, Nos. 6 8 et 10. 1870.

Le volume, format grand in octavo est de 1500 pages environ. Le prix: pour chaque souscripteur, volume relié \$4.00; pour non souscripteur relié \$5.00.

L'ouvrage paraîtra dans le cours du mois de Décembre prochain. Les lettres devront être adressées à Sœur Mechilde du St. Sacrement, Asile de la Providence, Rue Ste. Catherine, Montréal. 9 Decembre 1870. 78



Salspareille DE BRISTOL.

EN GRANDES BOUTEILLES, LE GRAND Purificateur du Sang! Est spécialement recommandé Pour le printemps et l'été.

Quand le sang est épais la circulation est entravée, et les humeurs rendues moins saines par les sécrétions lourdes et grasses des mois d'hiver. Ce remède sûr quoique puissant purifie tout le système et devrait être en usage tous les jours comme

POTION MEDICALE Chez tous ceux qui sont malades ou qui désirent prévenir la maladie. C'est la seule préparation véritable et originale pour opérer LA GUÉRISON PERMANENTE Des cas les plus dangereux et les plus invétérés de scrofules, de Plaies anciennes, Tumeurs, Abcès, Ulcères, et pour toutes espèces d'Eruptions scrofuleuses.

C'est aussi un remède sans pareil pour les Rhumes, Enflures, Scorbut, Névralgie, Dantes, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'appétit, Langueurs, Etourdissements et toutes les maladies du Foie, les Fièvres intermittentes, Fièvres Bilieuses, Mal d'Estomac, Jaunisse, Teignes, etc., etc. SALSEPAREILLE

DE HONDURAS.

C'est sans contestation la préparation la plus pure et la plus puissante de la véritable

C'est le meilleur remède, et de fait sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang ou par l'usage immodéré du calomel.

Les malades peuvent être certains qu'il n'entre pas dans cette préparation le moindre particule de substance mercurielle, minérale ou vénéneuse. Il est parfaitement inoffensif et peut être administré aux personnes faibles ainsi qu'aux enfants les plus délicats, sans causer le moindre préjudice.

Des directes complètes pour se servir de ce remède se trouvent imprimées sur les papiers qui enveloppent la bouteille, et afin de tenir en garde contre les contre-façons voyez si la signature de Lanman et Kempst se trouve sur l'étiquette bleue. La Salspareille de Bristol est en vente chez tous les pharmaciens du Canada.

Devins et Bolton, près du palais de justice Montréal agents généraux pour le Canada, aussi en vente chez J. F. Henry, Montréal et à vendre chez tous les droguistes et vendeurs de médecines. Trois-Rivières, 1 mai 1868

P. L. CAISSE, Professeur ANGLAIS & FRANCAIS. Rue St. Philippe, TROIS-RIVIERES. 7 Octobre, 1870. 27



WATCHES ON PEUT ACHETER CES MONTRES CHEZ W. A. J. WHITEFORD, AGENT POUR TROIS-RIVIERES.

On peut aussi se procurer, chez M. Whiteford, toutes espèces de bijoux brillantes et colorés. Trois-Rivières, 1 Juillet, 1869. a-12

Arrivée et Depart des Malles POUR L'HIVER.

A commencer du 25 Nov. 1870, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau, comme suit :

Table with columns for Arrivée and Départ, listing dates and times for mail arrivals and departures.

Chaussures! Chaussures!

M. CHS. ROBITAILLE, MARCHAND DE CHAUSSURES, Rue du Platon, Remercie ses amis et le public de l'encouragement qu'ils lui ont donné et les informe qu'il vient d'agrandir son établissement, afin de pouvoir, s'il est possible, les servir encore mieux que par le passé.

Il a ajouté à son établissement un MAGASIN et une BOUTIQUE deSELLIER Et un magasin de cuir.

Que les acheteurs fassent une visite à son établissement, et ils seront contents. M. Robitaille peut vendre en gros à meilleur marché que les marchands de Montréal. Trois-Rivières 6 Jan 1870. 3

Venez-voir!

HISTOIRE DE TROIS-RIVIERES.

La première livraison vient de paraître. Elle renferme 126 pages et 3 gravures tirées hors texte. On s'abonne chez : Ms. Dufresne, frères, libraires Trois-Rivières B. Maureault, notaire... Gently M. le Dr. Dufresne... St. Stanislas M. A. Lord... Yamachiche E. Sénécal, imp-éditeur... Montréal M. J. Tassé, (la Nerve)... Montréal M. J. Frigon... St. Maurice M. le Dr. Grenier... St. Maurice M. E. Brassard Avocat... Sorel M. T. E. Normand... Cap de la Magdelaine P. Z. Cormier... Sherbrooke Dr. Lacerte... Yamachiche M. L. D'Argy... St. Zéphirin de Courval M. F. X. St. Arnaud... Ste. Geneviève E. M. Hart courtier... Trois-Rivières G. B. Houlliston do do do A. J. Martineau... Champlain A. O. Houle, Notaire... St. Célestin Dr. Bald... St. Barnabé L. O. Maurault... St. Simon "Bagot" A. Laperrière, Biblio. du Parlement, Ottawa A. Desaulniers, M. P. P., Maskinongé Garant & Trudel... Québec

Les livraisons seront expédiées au fur et à mesure qu'elles paraîtront. Les agents sont autorisés à recevoir l'argent des souscripteurs par sommes de \$2, \$1 et un écu, au gré des personnes qui voudraient opérer des paiements périodiques. BENJAMIN SULTE.

COMPAGNIE D'Assurance Impériale

CONTRE LE FEU 1803 ETABLIE EN 1803. BUREAU EN CHEF: Rue Old Broad & 16 Pall M. LONDRES.

Agence pour le Canada, 64 1/2 & 65 Rue St. François Xavier MONTREAL.

CAPITAL SOUSCRIT ET PLACÉ, £ 1,600,000 STERLING.

LES ASSURANCES contre les pertes par le FEU s'effectuent aux conditions favorables et les pertes sont réglées sans en référer à un bureau de Londres, il n'y a aucun frais à payer pour les polices ou les endossements.

AGENCE DE TROIS-RIVIERES, Rue St. Joseph, près du Palais de Justice, CHS. DUMOULIN, WILL. A. RINTOUL, Agent. Agent général pour le Canada. Trois-Rivières, 1 nov. 1869,

A VENDRE

ARGENT COMPTANT OU A CRÉDIT. Une terre de six arpents sur vingt, dans la paroisse de St. Zéphirin de Courval, bien boisée en pin à billots et en grosses épinettes rouges, pour bois plat; ce bois peut être mis sur la Rivière St. François ou la Rivière Nicolet, et même sur une petite rivière qui passe à un arpent de cette terre, et qui tombe dans la Rivière Nicolet.

Aussi une autre terre de 90 arpents, dans la même paroisse, sur la Rivière St. François, dont la moitié environ est en terre faite et le reste en bois debout. Pour les conditions s'adresser au Soussigné, M. E. HART. TROIS-RIVIERES, 10 DEC. 1869. 77

Russell House, OTTAWA.

JAMES A. GOURN Propriétaire. Three Rivers, June 9 1869.



Pilules Végétales

SUCRÉES DE BRISTOL, LE GRAND REMÈDE Pour toutes les Maladies DE L'ESTOMAC, DES INTESTINS, ET DU FOIE.

Renfermées dans des fioles de verres et garanties pour se conserver dans tous les climats.

Ces Pilules sont préparées expressément pour opérer, de concert avec la loi du Purificateur du sang, la Salspareille de Bristol, dans toutes les affections provenant d'humeurs viciées ou d'un sang impur. Les malades les plus abandonnés ne doivent pas désespérer. Sous l'influence de ces deux grands remèdes, des maladies considérables, connues jusqu'ici comme incurables, disparaissent promptement et d'une manière permanente. Dans les maladies suivantes, ces Pilules sont le remède le plus sûr, le plus prompt et le meilleur qui ait jamais été préparé. On doit y courir sans retard.

Maladies de foies, Hémorroïdes, Constipation, Indigestion, Maux de tête, Dyspepsie, Hydropisie.

Depuis bien des années, ces Pilules sont employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et c'est avec la plus grande confiance qu'on les recommande à ceux qui souffrent. Elle est composée des Extraits de Baume Végétaux les plus coûteux, les plus purs et les plus excellents en raison de leur prix élevé. La combinaison de leurs rares propriétés médicales est celle que, même dans les maladies les plus invétérées et les plus graves, ou d'autres remèdes avaient échoué, ces Pilules extraordinaires ont effectué des cures promptes et radicales.

Trois-Rivières, 1 mai 1868

Le Constitutionnel.

Ce journal paraît tous les Lundis, Mercredis, Vendredis avant-midi, à raison de trois piastres, par année.

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et il n'en sera reçu aucun pour moins de six mois.

Prix pour un an... \$3.00 6 mois... 1.50. POUR LES ÉTATS-UNIS: Un an... (en or) \$3.50 Un an... (en greenback) 4.50 Six mois... (en or) 2.00 Six mois... (en greenback) 2.50 payables invariablement d'avance ou sous un mois de délai.

Ce délai expiré, l'abonnement compte sur le pied de \$3 50 par an. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement, qui ne sera pas moindre de six mois, les arrérages acquittés.

TARIF DES ANNONCES.-Les annonces sont taxées sur types Brevier. La première insertion par ligne... 7 cts. Les ins. subséquentes par ligne... 2 cts. Une annonce d'une colonne avec conditions, pour l'année... \$30.00 do " " six mois 20.00 do " " trois " 10.00 Adresse d'Affaires, par année... \$3

Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à contre-ordre, à 7 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

Bureaux: Rue Craig, Trois-Rivières. NORMAND & GERIN, Editeurs Propriétaires.